

Le Petit Guilérien

LETTRE D'INFORMATION N°17

AVANCER...

Chers Guilériennes et Guilériens,

Voici un nouveau numéro du « Petit Guilérien », le 17 ème journal d'information communal, dont la publication régulière envisagée en début de mandat est difficile à tenir dans le temps.
La tempête Ciaran du début du mois de novembre dernier et toutes ses conséquences, nous ont obligé à décaler sa parution. J'y ajouterai aussi la démission de son mandat d'élu, de notre adjoint à la communication, à qui j'adresse ici au nom de la commune tous nos remerciements pour son engagement et le gros travail réalisé, notamment sur la diffusion de l'information aux habitants. Pouvoir concilier vie privée et mandat d'élu, vaste challenge à bâtir pour l'avenir...

Parmi toutes ses raisons, la fermeture actuelle de la salle polyvalente au public me semble la plus importante, car impactant au plus fort la vie associative communale. A ce jour, le diagnostic des dégâts sur le bâtiment est établi et dans le même temps le diagnostic énergétique, que nous avions engagé, nous est revenu. Des travaux de réhabilitation s'imposent donc et nous allons entrer dans une phase de réflexion, où des choix vont s'imposer aux élus en concertation avec les associations utilisatrices des lieux. Merci au bar local « La Taverne des Renards » qui tient sa salle à disposition dans l'intervalle.

Autre sujet du moment, la maison médicale pour laquelle l'audit énergétique restitué, la demande d'installation de deux nouveaux professionnels libéraux, les problèmes posés par une toiture vieillissante, ce malgré une construction en 2005, ont amené un choix ambitieux pour demain.

Le dernier lotissement de « Park ar Stêr » n'ayant plus de lot disponible à la vente, la commune se retrouvait sans réserve foncière. L'arrivée de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la prise de compétence communautaire du PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat), sur laquelle le conseil municipal va devoir se prononcer d'ici à la mi-juillet, ont amené vos élus à se prononcer en faveur de l'achat d'un dernier terrain constructible. L'implantation d'une nouvelle maison médicale, de logements intermédiaires seniors, comme en dispose déjà la commune, et de logements individuels et sociaux y est projetée.

Je terminerai ce propos, par le chantier en cours, qui nous mobilise depuis l'automne dernier, celui de la rénovation de la cour de notre école communale. Bien avancé, les enfants profitent déjà partiellement de ce nouvel environnement et c'est avec plaisir que je vous retrouverai lors de l'inauguration au dernier trimestre de cette année bien remplie.

Kenavo.

Jacques CARIOU

LA MAIRIE

2, Hent Park Meilar
29710 Guiler-sur-Goyen

02.98.91.50.32
Urgences : 06.31.08.11.57

mairie@guiler-sur-goyen.bzh

Horaires d'ouverture

Lundi	-	14h-17h
Mardi	9h-12h	-
Mercredi	9h-12h	- 14h-17h
Jeudi	9h-12h	-
Vendredi	9h-12h	-

Vous pouvez également suivre toute l'actualité de la commune :

Guiler-sur-goyen.bzh

Commune de Guiler sur Goyen

Campagnol

ETAT CIVIL

NAISSANCES

SINGH THOUVENIN Lina - 12/01/2023

CARIOU Warren - 13/03/2023

MICHELET WYTCHERLEY Diana - 04/05/2023

HENAFF Maë - 23/06/2023

TREANTON Aaron - 18/08/2023

MAZEAUD Diane - 16/09/2023

THOMAS Ilyhanna - 27/09/2023

MARIAGES

MAZEAUD Guillaume et POYATO Angélique
18/02/2023

RAIMONDI Jean-Luc et LACROIX Valérie
20/05/2023

YVEN Ludovic et JOUY Méline
22/07/2023

DÉCÈS

PERENNOU Marie née LE MOAL 03/01/2023

DULOUT Monique née FONG-LINE - 03/02/2023

ROSTAING Thierry - 04/04/2023

BOURDON René - 04/04/2023

GODARD Paulette née JOUANNO - 11/05/2023

LORENZINI Eric - 09/06/2023

BIGOU Claude - 09/07/2023

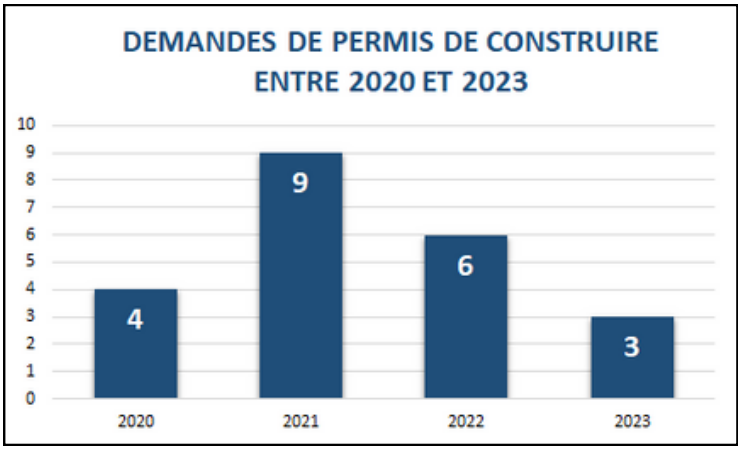
LE GUEN Pol - 29/09/2023

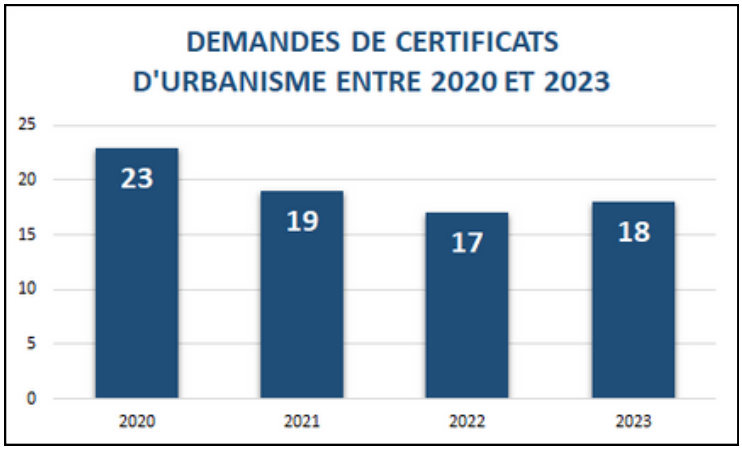
BODIN Jean-Claude - 04/10/2023

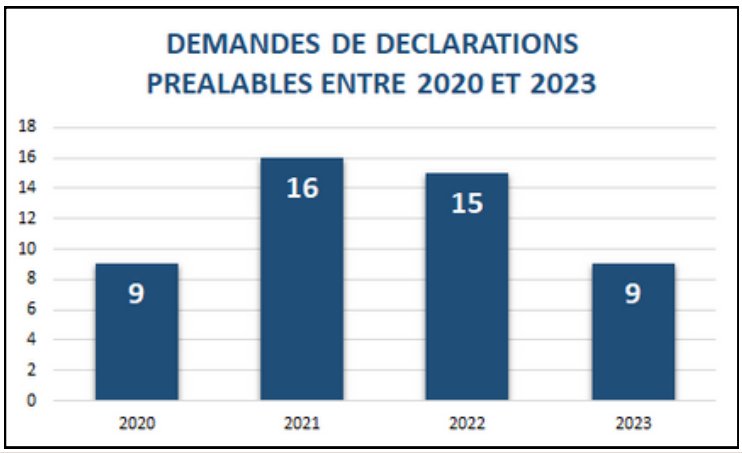
LE CORRE Yves - 03/11/2023
Maire de la commune de 1971 à 1997

URBANISME

2020 - 2023







»» EN BREF

2023 - 2024

Adresse prochaine élection ««



Suite au passage de la tempête Ciaran le 1er novembre dernier, la salle polyvalente à du être fermée. Les prochaines élections européennes se dérouleront donc au sein de la mairie au **2, Hent Park Meilar**.

Prochaine élection le dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h.



»» Conseil Municipal

Durant le mois de février 2024 deux élus municipaux ont démissionné de leur poste de conseiller (Patrice FAILLER et Karen BAUDOIN née LEFEUVRE). Conformément au texte en vigueur concernant les communes de moins de 1000 habitants leur remplacement n'est pas à pourvoir.

Pièges frelons asiatiques ««

La période d'émergence des fondatrices commence fin février ...
Des pièges contre les frelons asiatiques sont disponibles gratuitement à la Mairie de Guiler-sur-Goyen, réservé aux habitants de la commune (sur justificatif de votre facture d'ordures ménagères). Préparation de la solution, mélanger dans le bol du piège: 1/3 de sirop de grenadine, 1/3 de vin blanc et 1/3 de bière brune. Vous pouvez joindre la mairie au 02.98.91.50.32 pour toute information complémentaire.



»» Une soirée compost qui fait salle comble !



Mardi 6 février a eu lieu à Guiler sur Goyen la soirée compost de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Les réservations étaient nombreuses pour les habitants du territoire désirant un composteur à tarif préférentiel (15€ le composteur et 2€ le sceau de collecte individuel). Près d'une trentaine a été distribué à la suite de la réunion d'information proposée par l'animatrice environnement. Les soirées compost sont gratuites et ouvertes à tous, elles tournent sur les 10 communes du Haut Pays Bigouden, tous les 1ers mardis du mois à 18h. Pour vous en procurer, rapprochez vous de la communauté de commune service environnement.

CIARAN

Tempête



Dans la nuit du mercredi 1er novembre au jeudi 2 novembre la tempête Ciaran à fait de gros dégâts.
La commune de Guiler-sur-Goyen n'a pas été épargnée, cependant nous avons seulement constaté des dégâts matériel et heureusement personne n'a été blessé sur notre territoire communal.





Electricité et réseaux

De nombreux foyers n'ont alors plus eu accès à l'électricité et pour certains cette coupure à duré des semaines. Les équipes d'Enedis ont été surchargées de demandes et ont fait leur maximum pour réparer dans les meilleurs délais, appuyées par des équipes de renfort venues d'autres régions de France des problèmes de réseaux téléphoniques ont également persisté.

Merci à eux.

La salle polyvalente

Les diagnostics structurel et le bilan énergétique post tempête ont été remis à la Mairie mi-avril. Un groupe de travail (élus et représentants du monde associatif) va être constitué pour réfléchir aux travaux à mener suite aux préconisations émises. La salle est donc fermée depuis la tempête et jusqu'à sa remise aux normes.







Adressage

La loi du 22 Février 2022, dite loi DS, met les communes dans l'obligation de mettre à jour leur adressage. Cela se traduit par :

- La dénomination de l'ensemble des voies publiques de la commune, des voies privées ouvertes à la circulation, des lieux-dits, et la numérotation des locaux adressables.
- L'affichage des noms de voies et des numéros par des panneaux signalétiques.

La construction d'une « Base Adresse Locale », dite BAL a donc été réalisée en interne.
Les grandes lignes retenues pour bâtir ce projet ont été les suivantes :
Concernant les voies et lieux-dits :
Conservation au maximum l'existant, prioritairement la dénomination des voies dans leur forme actuelle, en breton, seule l'obligation de la qualification de la voie en français étant faîte.

Les noms des lieux-dits ont été conservés, dans la mesure où ils ne comportaient pas plusieurs voies. Dans les autres cas, cinq, une nouvelle dénomination des voies était nécessaire, la nouvelle adresse conservant le toponyme ajouté à la voie. D'anciens noms de lieu-dit disparus ont été réutilisés comme Mispariou ou Pont Vihan.
L'appellation « Lieu-dit », retenue dans le travail précédent de La Poste, est supprimée. Seul un numéro sera rajouté au nom du lieux-dit dans l'adresse

Simplification des adresses : Suppression des dénominations « Résidence ou Lotissement » adossés à un nom de voie.

La remise à jour de l'adressage a été aussi l'occasion de corriger l'orthographe des noms en breton.
Les dénominations des nouvelles voies ont fait l'objet de délibérations du conseil municipal.

Concernant la **numérotation** :
- Le point de référence est le rond point du bourg, repris sous le nom de « Tal ar Groas »
- Les numéros impairs coté droit des voies et pairs coté gauche, ceci en partant du point de référence.
- La numérotation circulaire existante des lotissements a été conservée avec ajustement suivant l'accès à la voirie des propriétés.
- Le coût des plaques, de couleur bleu, conservée, a été pris en charge par la commune. Leur apposition est obligatoire.
- La numérotation relève d'arrêtés pris par le Maire. Un certificat d'adressage vous a été adressé.

IMPORTANT : L'orthographe exact de votre adresse doit être reproduite dans toutes vos démarches.

Un premier travail de mise à jour avait été confié à « La Poste » en 2018. Certains choix retenus, comme le système de numérotation métrique et le coût financier supplémentaire ont amené la municipalité à reprendre ce dossier à son compte en 2022.

Bilan au 29 Avril 2024 :

Toutes les nouvelles adresses (375) ont été basculées dans la BAN « Base Adresse Nationale » le 30 Septembre dernier.

300 nouvelles plaques commandées pour un montant de 2000 €, il en reste moins d'une dizaine à retirer en mairie, une prise de rendez-vous, même le samedi, est possible à cet effet.
Les panneaux et plaques des rues ainsi que des lieux-dits ont été commandés. Ils sont en cours de pose. Montant de la dépense 4000 €.
374 adresses dont 84% sont certifiées (plaques posées)

Une carte papier de la commune et du bourg avec tous les lieux-dits et rues est insérée dans ce numéro.

Les changements d'adresse peuvent se faire sur le site « service public.fr »
Un accompagnement administratif de la commune aux administrés est possible.

https://adresse.data.gouv.fr/

Merci aux élus(es), au personnel communal, Alicia pour la partie administrative et Patrick pour la partie technique, pour leur investissement dans ce chantier de longue haleine.

LES NOUVELLES ADRESSES

1. Allée des Camélias
Alez ar C'hamelia
Stang Corzoù Vras

2. Allée des Genêts
Alez ar Banal

3. Impasse ar C'hoad
Hent-dall ar C'hoad

4. Impasse des Coquelicots
Hent-dall ar Roz-aer

5. Impasse des Dahlias
Hent-dall an Dalia
Ti Gwenn

6. Impasse des Orchidées
Hent-dall an Orkide
Ti Piolet

7. Impasse des Roseaux
Hent-dall ar Korzen
Stang Corzoù Vras

8. Impasse du Puits
Hent-dall ar Puns
Leuramboyou

9. Impasse Park ar stêr

10. Kergov Vihan

11. Kernerben Izella

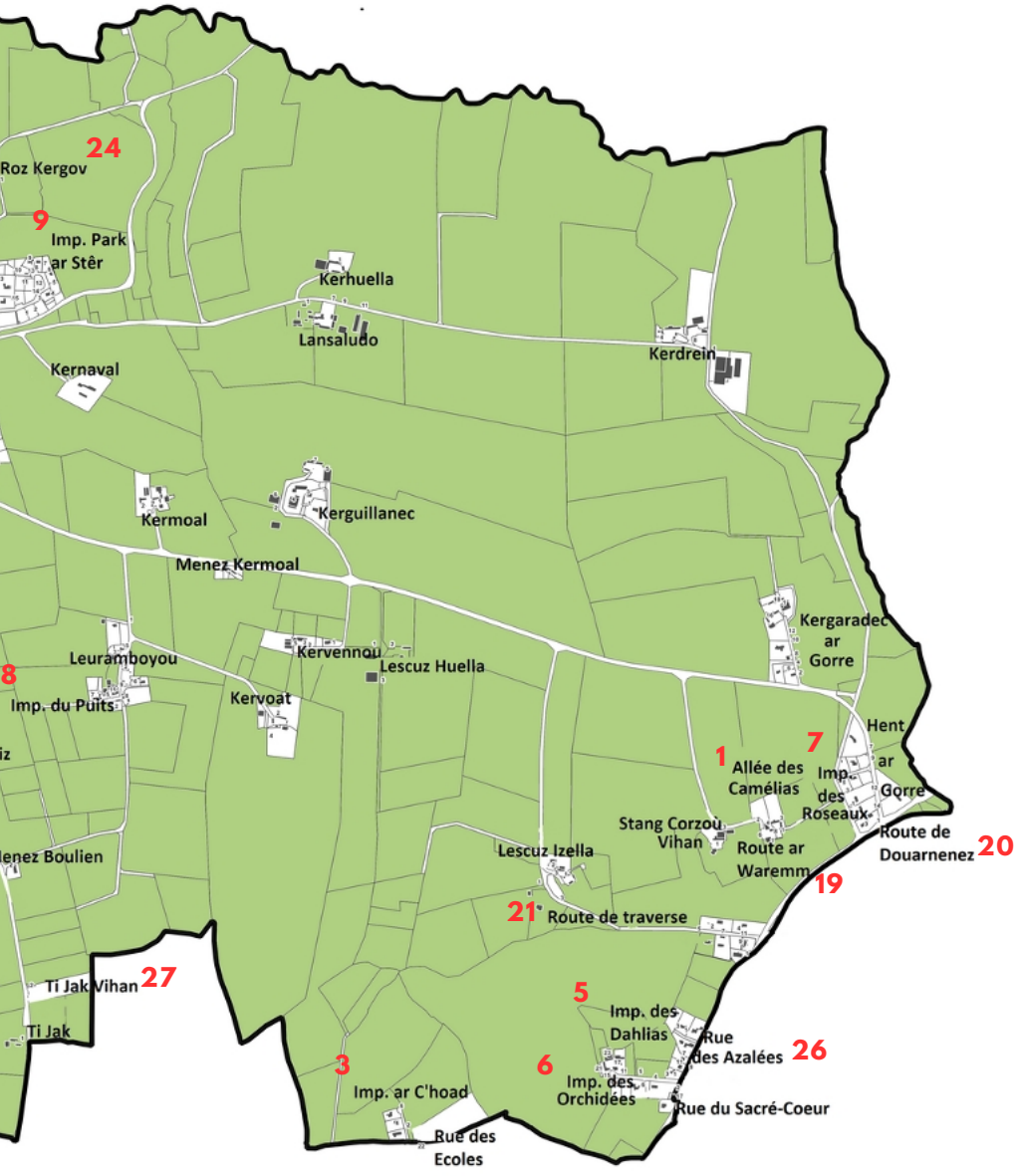
12. Kernerben Uhelañ

13. Menez Penn ar Prad

14. Misparioù







15. Park Kreiz
16. Penn ar Garront
17. Pont Bihan
18. Rond-Point de Tal ar Groas Kroashent-tro Tal ar Groas
19. Route ar Waremm Hent ar Waremm Stang Corzoù Vras
20. Route de Douarnenez Hent Douarnenez Stang Corzoù Vras
21. Route de traverse Hent Treuz
22. Route des Moulins Hent ar Meilhoù
23. Route Penn ar Froud Hent Penn ar Froud
24. Roz Kergov
25. Rue de la vieille forge Hent ar C'hovel Gozh
26. Rue des Azalées Hent an Azale Ti Gwenn
27. Ti Jak Vihan
28. Ti Uhelañ

ACTIONS SOCIALES ET ASSOCIATIONS



ATELIER MARCHE AVEC BÂTONS

Le dispositif **VAS-Y** a mis en place un atelier d'activité physique "Marche avec bâtons" pour une série de 8 séances. Cette atelier permet de reprendre une activité physique après 60 ans, ces ateliers sont composées d'un groupe de 12 personnes.

RÉVISION DU CODE DE LA ROUTE

En partenariat avec l'association "VAS-Y" de la fondation "ILDYS".
L'objectif était de maintenir la mobilité des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile via la conduite automobile.





ATELIER MÉMOIRE

Dix séances ont été mise en place par l'association action sociale en partenariat avec l'Asept Bretagne. Cet atelier à regroupé 12 personnes celles-ci ont suivi les conseils et astuces de l'animatrice Manon VELLY



REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL À LA CANTINE

Environ une fois par mois est organisé au sein de l'école publique un repas rassemblant les enfants et les personnes de plus de 75 ans de la commune. Ces repas sont des moments de partage et de convivialité entre différentes générations. C'est également l'occasion pour le cuisinier de l'école de préparer des repas à thème.

Club du temps libre Amzer vak

de Guiler sur Goyen.
Une vingtaines de personne (Hommes et femmes) se retrouve au club tous les mardi après-midi vers 14H, on y joue au jeux de société, jeux de boules, marche, travaux manuel et se termine par un goûter.
Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.
La présidente Annick PICHON
06.07.78.32.57

ECOLE ET APE



COUR DE L'ÉCOLE

Menée sous l'égide de l'Atelier Bivouac, dans le cadre du dispositif « CHIFOUMI » du CAUE 29, organisme du Conseil Départemental, la rénovation de la cour de l'école a vu la partie pratique se mettre en œuvre durant la deuxième semaine des vacances scolaires de Mars. Sous la baguette de Léo, secondé par Mathieu, l'équipe locale composée d'élus, de bénévoles, de l'enseignante de maternelle et d'élèves avec leur parent, le projet a pris forme jour après jour. Merci à la commune de Plozévet, plus particulièrement à Patrick, pour l'appui apporté. Les plantations ont été réalisées par les enfants, les enseignantes et Patrick, notre adjoint technique, la semaine de la rentrée et seront complétées en fin d'année. Remerciements particuliers à M. Jean-Guillaume ANSQUER pour le don de l'arbre, déraciné par la tempête Ciaran à Kergov, et à l'entreprise locale, EURL POGEANT, pour le transport et la mise en place dans la cour de l'école.



VOYAGE SCOLAIRE

La classe des grands a pu partir quelques jours en classe de rivière. Ils ont découvert la vie des animaux en rivière dans un superbe château à Belle-Isle-en-Terre.
Une partie du voyage a été financé par l'APE et la mairie.

FIN D'ANNÉE

En décembre, l'APE et Amzer Vak se sont réunis pour le marché de Noël.
120 parts de tartiflette ont été vendues.
Une bonne ambiance avec le passage du Père-Noël pour le plus grand plaisir des enfants.





LOGICIEL PÉRISCOLAIRE

A partir du premier septembre 2024 toutes les informations concernant le périscolaire (cantine, garderie) transiteront par le logiciel BL Enfance.
Une notice d'explication sera distribuée à chaque famille au plus tôt. Des tests seront réalisé en juin-juillet.

INSCRIPTION SCOLAIRE

Dès à présent et dès deux ans de l'enfant, les familles peuvent inscrire leurs enfants à l'école communale pour la rentrée de septembre 2024.
Dossier d'inscription à retirer en Mairie.

Kermesse de l'école le 29 juin 2024

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Guiler sur Goyen fait partie de la phase 2 de cette opération sur la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden. Sur un chantier qui était en voie d'achèvement, le passage de la tempête Ciaran a causé des dégâts importants sur ce réseau fibre tout comme sur celui des lignes du réseau « cuivre » d'Orange. A ce jour, le remplacement et la pose des derniers appuis est terminée et réceptionnée. Les travaux de génie civil qui concernent les parties enfouies sont terminés. Le réseau aérien vient d'être déployé le long de la route départementale D243 et les réparations sur les secteurs impactés par la tempête une fois les expertises des assurances réalisées, sont en cours. Après ces opérations la phase de réception de ces travaux commencera.
Pour le bourg et les secteurs non impactés par la tempête, le début de la commercialisation des prises par les différends opérateurs devrait démarrer au printemps. Pour les autres secteurs de la commune, il n'est pas possible de donner de délai réaliste pour l'accès à ce nouveau réseau de communication, à ce jour.
Les informations sur l'avancée des travaux seront publiées, sur le site internet de la commune ou la page FaceBook.
Pour suivre le déploiement : thd.bzh/carto



Zone 30

Comme vous avez pu le remarquer, depuis février des panneaux Zone 30 ont été installés aux différents entrées de Guiler-sur-Goyen, suite à la délibération prise par le Conseil Municipal en date du 17 Décembre 2022.

De nombreux excès de vitesse ont été constatés dans le centre de la commune. Afin de protéger les habitants une limitation de vitesse à 30 km/h a été retenue, vous pourrez à cet effet retrouver un panneau comme celui ci- dessus à chaque entrée du bourg de la commune.

Nous vous remercions de respecter la vitesse autorisée.

Projet éolien

Le projet éolien de Gwiler-Kerne, porté par la société bretonne et indépendante IEL, a fait l'objet d'une enquête publique du lundi 11 mars au vendredi 12 avril 2024. Pour rappel, le projet est constitué de deux éoliennes, en densification du parc existant, dont la production électrique (11 millions de kWh/an) équivaut la consommation électrique annuelle de
3 700 personnes, chauffage inclus. Les retombées économiques pour la commune seront de 15 000 €/an. Un budget communal sera alloué aux mesures d'accompagnement en lien avec la préservation de l'environnement et le cadre de vie. Ce montant sera de 100 000€. Une campagne de financement participatif à destination de la population locale sera proposé après la mise en service du parc éolien de Gwiler-Kerne. Le conseil municipal a émis à l'unanimité un avis favorable à ce projet, lors de la séance du 22 avril dernier.

La Ferme ouverte...

en images













FERME DE KERGANVET
LE 18 JUIN 2023

Près de 550 repas servis
plus de 2000 visiteurs





Les messes de Landudec et de Guiler-sur-Goyen

Jeudi **9 mai** – Peumerit – Pardon de Saint Yves
Lundi **20 mai** – Guiler sur Goyen

Dimanche **2 juin** – Landudec
Samedi **15 juin** – Guiler sur Goyen

Dimanche **21 juillet** - Guiler sur Goyen
Dimanche **28 juillet** – Landudec – Pardon de Sainte Anne

Samedi **3 août** – Landudec
Samedi **17 août** -Guiler sur Goyen

Dimanche **8 septembre** – Guiler sur Goyen – Pardon de Saint Justin
Dimanche **29 septembre** – Landudec – Pardon de Saint Tudec

Samedi **5 octobre** – Landudec
Samedi **19 octobre** – Guiler sur Goyen

Vendredi **1er novembre** – Landudec
Dimanche **3 novembre** – Landudec
Dimanche **17 novembre** – Guiler sur Goyen
Samedi **30 novembre** – Landudec

Samedi **14 décembre** – Guiler sur Goyen
Mardi **24 décembre** – Landudec - veillée
Samedi **28 décembre** – Guiler sur Goyen

Une dizaine de bénévoles participent à l'entretien de l'église et à l'animation des cérémonies.
Merci à eux.

AGENDA

Repas intergénérationnel
- Mardi 28 mai

Elections Européennes
- Dimanche 9 juin

Kermesse de l'école
- Samedi 29 juin

Repas des aînés
- Dimanche 8 septembre

Grain de folie!



Le radar pédagogique à Ti Touz a enregistré plusieurs passages à 160 km/H, sur ce lieu-dit où la vitesse est limitée a 50 km/h!!!

RECENSEMENT

Le recensement a été effectué du 18 janvier au 17 février 2024 par Madame Kersalé Alicia.
Merci aux habitants de lui avoir réservé le meilleur accueil. Le total des logements d'habitations pour la commune est de 285 et le total d'habitants recensé est de 522 âmes.

GROUPAMA MUTUELLE COMMUNALE

Depuis septembre 2023 les habitants de la commune de Guiler-sur-Goyen peuvent souscrire à une mutuelle communale, 20 habitants ont déjà souscrit. Pour tout renseignement il faudra vous rapprocher de la Mairie ou prendre rendez-vous directement à Groupama au 02.72.24.52.80.

VŒUX DU MAIRE

Le 26 Janvier 2024 le Maire, Jacques CARIOU, ainsi que toute l'équipe municipale ont convié les habitants de la commune ainsi que les institutions dans la salle de Ti Piolet pour la cérémonie des vœux. L'occasion de revenir sur l'année 2023 et de parler des projets de 2024 pour la commune.
Merci à Patricia et Gérard pour leur accueil.

Bulletin édité et imprimé par Imprim'vit Douarnenez.
Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Jacques CARIOU, Maire.
Gratuit - Ne pas jeter sur la voie publique.